



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

370^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

DATE : 28 janvier 2019

ENDROIT : Chisasibi, Baie-James

ÉTAIENT PRÉSENTS : Suzann Méthot, présidente, Québec
Daniel Berrouard, Québec
Robert Joly, Québec
John Paul Murdoch, GNC
Brian Craik, GNC

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

- a. L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :
 - Projet Éléonore : Comité environnement Opinagow.

2) Adoption du compte rendu de la 369^e réunion

Le compte rendu de la 369^e réunion est adopté tel quel.

Action : Faire traduire et classer le CR 369.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de correspondance entre 17 décembre 2018 et le 27 janvier 2019 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc.

N/Réf : 3214-14-050

- a. Mise à jour des analyses complémentaires (QC3)
- b. Audiences publiques – rapport d'analyse
 - Pour discussion

Une discussion est tenue concernant le projet minier BlackRock, notamment en ce qui concerne les éléments essentiels que le COMEX doit avoir en main afin de pouvoir émettre une recommandation à l'Administrateur provincial. Les membres s'interrogent sur les raisons qui peuvent expliquer l'absence d'informations essentielles à l'examen de la demande de modification du certificat d'autorisation, encore à ce jour, considérant que l'ensemble des informations à fournir était pour la plupart inscrite dans les conditions du certificat d'autorisation émis il y a plus de cinq (5) ans pour ce projet.

La question du transport du minerai est essentielle à ce point-ci pour finaliser l'analyse du dossier en vue d'une recommandation. Le COMEX est aussi en attente des détails financiers concernant le transport et la position de la communauté d'Oujé-Bougoumou à ce sujet.

Le COMEX demeure également en attente des réponses du promoteur pour la 2^e série de questions et commentaires et d'une appréciation globale de ces réponses. À la suite de la réception des réponses, une 3^e série de questions et commentaires sera produite, laquelle inclura aussi les questions et commentaires soulevés lors des audiences publiques des 3 et 4 décembre 2018. En fonction de la qualité des réponses fournies par le promoteur à la deuxième série de questions, une recommandation pourrait être émise, et ce, même si des questions complémentaires étaient encore soulevées à la suite de leur analyse. Les membres veulent toutefois éviter de « pelleter par en avant » certaines obligations essentielles de la part du promoteur en repoussant leur livraison dans le cadre de conditions inscrites dans le certificat d'autorisation.

Il est possible que le COMEX tienne une conférence téléphonique avant la prochaine rencontre du 28 février 2019 afin de discuter de ce dossier.

5) Projet de construction des chemins forestiers « H section ouest » et « I »

N/Réf : 3214-05-075

- a. Second rapport de caractérisation du milieu naturel (Conditions 5 et 6) – Demande de modification de CA
- b. Complément d'information (Condition 9)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 7 janvier 2019, pour recommandation, le second rapport de caractérisation du milieu naturel pour les chemins forestiers « H section ouest » et « I ». Le COMEX a également reçu, pour information, un complément d'information concernant la condition 9 du certificat d'autorisation délivré le 28 avril 2016.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du second rapport de caractérisation du milieu naturel transmis par le promoteur et qu'ils sont généralement satisfaits de la caractérisation et des mesures de protection que le promoteur s'est engagé à réaliser, sous réserve de quatre conditions additionnelles qui seront recommandées par le comité.

ATTENDU QUE les membres estiment que la question de la protection du caribou forestier demeure de prime importance et que, dans une perspective globale de sauvegarde et de rétablissement de l'espèce, les actions gouvernementales concrètes et structurantes se font toujours attendre.

ATTENDU QUE la complétion du *Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier* et particulièrement la mise en œuvre envisagée d'une stratégie à long terme pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier est toujours d'actualité et qu'en l'absence d'une telle stratégie intégrée à l'ensemble des activités d'exploitation des ressources naturelles sur le territoire nordique ne permet pas d'envisager le rétablissement et le maintien de l'espèce.

ATTENDU QUE des préoccupations collatérales à la construction des chemins H section ouest et I, et partagées par le COMEX, subsistent également au sein de la communauté (protection du caribou forestier, établissement des aires protégées, aménagement forestier, ouverture du territoire), et que des rencontres sont prévues au cours des prochains jours à Waswanipi afin d'en discuter localement, les membres du COMEX préfèrent attendre l'issue de ces rencontres avant d'émettre leurs recommandations finales.

Il est décidé :

#2019-0128-01 : Sous réserve des échanges à intervenir à Waswanipi et auxquelles Jean-Paul Murdoch participera - de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer d'une part que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent d'approuver les rapports de caractérisation du milieu naturel et les mesures de protection proposées, et ce, suivant certaines conditions et commentaires (détaillées dans la lettre).

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

6) Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert

N/Réf : 3214-10-017

- a. Suivi du mercure dans la chair des poissons – Rapport d'étude 2014
- b. Suivi des teneurs en mercure dans la chair des poissons (2016)

ATTENDU QUE le COMEX a reçu respectivement le 8 juillet 2016 et le 2 septembre 2018, pour information, les rapports d'étude 2014 et 2016 pour le suivi du mercure dans la chair des poissons.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents fournis par le promoteur et demeurent en attente du prochain suivi du mercure prévu en 2021. Ce dernier permettra de valider les hypothèses et tendances observées à ce jour de même que le retour aux cibles de teneurs du mercure prévues au programme de suivi du mercure dans la chair des poissons.

Il est décidé :

#2019-0128-02: de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et demeurent en attente du prochain suivi du mercure prévu en 2021 (détaillées dans la lettre).

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

- c. Suivi de la zostère marine de la côte nord-est de la Baie-James - 2014
 - Pour information

ATTENDU QUE le COMEX a reçu, le 19 décembre 2017, pour information, le suivi de la zostère marine de la côte nord-est de la Baie-James – Rapport d'étude 2014 pour le projet cité en objet. Il s'agit d'un suivi que le COMEX considère à long terme puisque celui-ci est en lien avec cette même composante de suivi environnemental réalisée par le promoteur depuis les projets hydroélectriques La Grande-2-A et La Grande 1.

ATTENDU QU'en parallèle à l'analyse effectuée des résultats produits au rapport ci-haut mentionné, le COMEX profitera de sa présence à Chisasibi, de l'échange avec les participants d'un symposium interdisciplinaire organisé par la Société Niskamoon portant précisément sur la zostère, les habitats côtiers et l'avifaune d'Eeyou Istchee.

Il est décidé :

#2019-0128-03: *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et demeurent en attente du prochain suivi prévu en 2019 (détaillées dans la lettre).*

7) Divers

a. Projet diamantifère Renard : état des lieux

Une nouvelle chargée de projets a été attribuée à ce dossier au MELCC. Une mise à jour de l'analyse du dossier sera produite pour la prochaine rencontre.

b. Transmission électronique et papier des dossiers

Poursuivant l'objectif de réduire la consommation de papier et également pour des considérations d'ordre pratique et d'efficacité reliées à la transmission et l'utilisation de documents sous forme PDF, chacun des membres a émis ses préférences. Ces dernières seront prises en considération lors des demandes afférentes adressées aux promoteurs par la direction des évaluations environnementales des projets nordiques et miniers.

#2019-0128-04 : La secrétaire exécutive verra à ce que la Direction des évaluations environnementales des projets nordiques et miniers tienne compte des besoins exprimés par les membres du COMEX en regard de l'utilisation des documents électronique et papier.

c. Projet Éléonore : Comité environnement Opinagow

Le COMEX n'a pas eu le temps de traiter de cet aspect. Reporter à la prochaine rencontre.

8) Prochaines réunions

- a. 28 février 2019 à Montréal
- b. 3 avril 2019 à Montréal
- c. 7 mai 2019 à Montréal
- d. 18 juin 2019 à Montréal
- e. 17-18 juillet 2019 à Eastmain (à confirmer)

Annexe A
Suivi de la correspondance du 17 décembre 2018 au 27 janvier 2019

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet diamantifère Renard par Les Diamants Stornoway (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-041	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MELCC	Demande de modification du CA Plan de compensation des milieux humides : Recommandation du COMEX	Transmis le 18 décembre 2018 Accusé réception le 19 décembre 2018	
	Mireille Paul MELCC	Martin Boucher Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	Modification du CA Plan de compensation des milieux humides	Transmis le 21 décembre 2018 Reçu COMEX le 7 janvier 2019	
	Suzann Méthot COMEX	Martin Boucher Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	Publication documents sur le site web du COMEX	Transmis le 16 janvier 2019	
Projet Whabouchi par Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. N/Réf : 3214-14-052	Mireille Paul MELCC	Simon Thibault Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc.	Modification du CA Relocalisation du campement de construction temporaire	Transmis le 21 décembre 2018 Reçu COMEX le 7 janvier 2019	
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dériveration Rupert N/Réf : 3214-10-017	Mireille Paul MELCC	Benoit Gagnon Hydro-Québec	Suivi du paysage de la rivière Rupert-2015	Transmis le 17 décembre 2018 Reçu COMEX le 17 décembre 2018	
	Mireille Paul MELCC	Benoit Gagnon Hydro-Québec	Suivi des juvéniles d'esturgeons et d'autres espèces cibles aux PK 205 et 230 de la rivière Rupert – suivi 2016	Transmis le 17 décembre 2018 Reçu COMEX le 17 décembre 2018	
Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055	Suzann Méthot COMEX	Gail Amyot, Denis Couture et Gillian Roy Galaxy Lithium (Canada) inc.	Remerciement pour la présentation du projet au COMEX	Transmis le 18 décembre 2018	
	Gillian Roy Galaxy Lithium (Canada) inc.	Suzann Méthot COMEX	Questions concernant la tenue éventuelle d'audiences publiques	Transmis le 18 décembre 2018	
	Suzann Méthot COMEX	Gillian Roy Galaxy Lithium (Canada) inc.	Suivi concernant la tenue éventuelle d'audiences publiques	Transmis le 18 décembre 2018	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 17 décembre 2018 au 27 janvier 2019

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc. N/Réf : 3214-14-050	<i>Pas de lettre du promoteur</i>				
	Mireille Paul MELCC	Suzann Méthot COMEX	Résumé consolidé de la demande de modification du CA (français et anglais)	Transmis le 7 janvier 2019 Reçu COMEX le 8 janvier 2019	<i>Pour recommandation</i>
Projet de construction des chemins forestiers « H section ouest » et « I » N/Réf : 3214-05-075	Alexies Deshaies EnviroCri	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MELCC	Second rapport de caractérisation du milieu naturel (Conditions 5 et 6)	Transmis le 17 décembre 2018	
	Mireille Paul MELCC	Suzann Méthot COMEX	Complément d'information (Condition 9)	Transmis le 7 janvier 2019 Reçu COMEX le 8 janvier 2019	<i>Pour recommandation</i>
	Alexies Deshaies EnviroCri	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MELCC	Second rapport de caractérisation du milieu naturel (Conditions 5 et 6)	Transmis le 14 janvier 2019	
	Mireille Paul MELCC	Suzann Méthot COMEX	Complément d'information (Condition 9) – FR Version anglaise sur support informatique	Transmis le 15 janvier 2019 Reçu COMEX le 16 janvier 2019	<i>Pour recommandation</i>
	Mireille Paul MELCC	Suzann Méthot COMEX	Second rapport de caractérisation du milieu naturel (Conditions 5 et 6) Complément d'information (Condition 9) - EN	Transmis le 23 janvier 2019 Reçu COMEX le 23 janvier 2019	<i>Pour recommandation</i>
Capacité additionnelle d'entreposage d'écorces non traitées pour l'usine de cogénération de Chapais Énergie N/Réf : 3214-10-012	Pascal Tremblay Chapais Énergie	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MELCC	Réponses aux questions complémentaires – Demande de modification du certificat d'autorisation	Transmis le 21 décembre 2018	
	Mireille Paul MELCC	Suzann Méthot COMEX		Transmis le 15 janvier 2019 Reçu COMEX le 15 janvier 2019	<i>Pour recommandation</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 17 décembre 2018 au 27 janvier 2019

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Présentation des projets de recherche Stornoway et Whabouchi	Suzann Méthot COMEX	Simon Thibault (Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc.) et Martin Boucher (Les Diamants Stornoway (Canada) inc.)	Présentation des projets de recherche Stornoway et Whabouchi	Transmis le 18 décembre 2018	
	Simon Thibault Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc.	Suzann Méthot COMEX	Présentation des projets de recherche Stornoway et Whabouchi	Transmis le 18 décembre 2018	

